

L'A.I.S.P.

24, Route de Thônes
74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. +33 (0)4 50 64 04 00

Fax +33 (0)4 50 64 03 54

aisp@aisp74.asso.fr

SIRET : 776 627 150 000 27

APE/NAF : 8810 C

Annecy le Vieux, le 20 janvier 2021

Objet : Taxe d'Apprentissage 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes partenaire des actions que nous conduisons auprès des travailleurs handicapés dans le cadre de leur reconversion professionnelle au sein de nos établissements d'Annecy le Vieux et de Cluses, CRP La Passerelle et l'Englennaz.

Nous avons besoin de votre accompagnement pour concrétiser nos investissements pédagogiques auprès de nos stagiaires (équipements tenues professionnelles, matériel numérique, outillage technique propre aux différentes formations proposées...).

**La taxe d'apprentissage vous laisse libre de son affectation pour 13% du volume à payer,
vous pouvez donc choisir de nous accompagner
dans nos projets d'insertion des personnes en situation de handicap
et ainsi œuvrer pour des personnes vulnérables et des actions d'insertion sur votre territoire,
dans le cadre d'une Responsabilité Sociétale concrète et de proximité.**

Vous trouverez ci-joints, la plaquette de notre association, ainsi que notre bordereau de versement.

Grâce à votre soutien, nous pourrions améliorer notre mission de formation professionnelle des travailleurs handicapés en Haute-Savoie en investissant dans des matériels, outillages, plus performants, modernisés et suffisants à l'ensemble de notre public en formation.

Nous vous en remercions par avance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de l'AISP et de ses établissements,
Marc Chabert